

# LIVRET D'ACCUEIL

Des nouveaux habitants

Granges -  
Aumontzey **2024**

# Sommaire

## 03 Introduction

Mot du Maire, démarches changement d'adresse, histoire de la Commune

## 06 Présentation

Mairie et infos pratiques, organigramme

## 08 Vie pratique

Plan de la Commune, les équipements, gestion des déchets, eau et assainissement, transport

## 16 Jeunesse

Vie scolaire, accueil périscolaire, cantine, tarifs

## 18 Vie de la commune

Culture, pass Gérardmer Hautes Vosges, vie associative, solidarité ( CCAS, MSVS et Relais Petite Enfance), numéros utiles

### **Mairie de Granges-Aumontzey**

1 rue de Lattre-de-Tassigny 88640 Granges-Aumontzey

**Crédit photos et illustrations :** Baudonnel Valentine, Freepik

**Impression :** Mairie de Granges-Aumontzey

**Directeur de la Publication :** Thomas Frédéric

**Conception et réalisation :** Baudonnel Valentine

**Version 2024**

## *Le mot du Maire*



### **Frédéric Thomas**

Maire et Vice-Président  
de la Communauté de Communes  
Gérardmer Hautes Vosges

Vous venez d'emménager depuis peu dans la Commune de Granges-Aumontzey, l'équipe Municipale et moi-même vous souhaitons une cordiale et chaleureuse bienvenue. Vous êtes de plus en plus nombreux à vous installer dans la Commune, ce qui témoigne d'une qualité de vie que nous envient les grandes villes. Pour vous permettre de profiter pleinement de ses atouts et vous associer à la dynamique de notre bourg, nous avons souhaité vous offrir les informations dont vous avez besoin par le biais de ce livret. Ici sont réunies les informations essentielles à votre vie quotidienne. Les responsables des diverses associations locales seront heureux de vous accueillir et de vous proposer leurs activités. La Mairie, qui se doit d'être la Maison de Tous, se tient à votre disposition pour toutes vos démarches administratives. À bientôt.

*Bien cordialement,  
Frédéric Thomas*



La Vologne au centre du bourg

# J'emménage à Granges-Aumontzey

## Vous venez d'emménager

N'oubliez pas d'indiquer votre changement d'adresse :



### À la Poste

Coordonnées  
Page 6



### À la Mairie

Coordonnées  
Page 6



### Service de gestion comptable (SGC) (ex Trésor Public)

16 rue Charles De Gaulle – 88407 GÉRARDMER Cedex  
☎ 03 57 90 01 90 ✉ [sgc.gerardmer@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.gerardmer@dgfip.finances.gouv.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 avec ou sans rdv

WWW .

Dans le mois suivant le déménagement :

Effectuer le changement d'adresse sur votre carte grise dans un délai d'un mois à la préfecture, au risque d'une amende forfaitaire.

S'inscrire sur la liste électorale, à la Mairie de Granges-Aumontzey ou sur le site **service-public.fr** .



# L'histoire de deux communes

## Granges-sur-Vologne et Aumontzey

La Commune nouvelle de Granges-Aumontzey est née de la fusion de la commune de Granges-sur-Vologne et celle d'Aumontzey au 1er janvier 2016. Cette fusion créant une Commune Nouvelle officialise administrativement les liens qui unissaient historiquement les deux communes, devenus très forts depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle et l'essor de l'industrie textile sur les rives de la Vologne.



### Histoire de Granges-sur-Vologne

Les premières traces d'occupation humaine à Granges-sur-Vologne remonteraient à la préhistoire. L'aire des premiers habitants y était très restreinte et consistait à quelques cabanes informes, assises au bord de la rivière et dissimulées dans les fourrés, et quelques grottes creusées sous les Roches des Baumes.

Au fil du temps les premiers groupes d'habitants des différents hameaux que sont Genzeville, Granges, le Bas de Granges, les Cours de l'Aitre, les Paires, les Cherières et les Voids furent désignés, dans leur ensemble sous le nom de Gringeaux, de grange/gringe en langage ancien.

Au cours des siècles naquirent d'autres hameaux dont Frambéménil, le Pré Genet, les Chappes, le Poutreau, les Huttes, le Spoix, Berchigranges et Gadémont, le tout réparti en cinq communautés formant le Ban de Granges, réunion des intérêts collectifs des différentes communautés.

L'unité de Granges fut réalisée au point de vue administratif et officiellement le 26 décembre 1791.

Le nom de Granges ne désigne une commune que depuis le 10 janvier 1792. Le nom de Granges-sur-Vologne résulte quant à lui d'un décret de 1917.

### Quelques chiffres

Population : 2 646 habitants au 01/01/2024

Superficie : 29,6 km<sup>2</sup>

Situation géographique : à 13km de Gérardmer, 29 km de Saint-Dié-des-Vosges, 34km d'Épinal

Altitude : de 473 mètres à 922 mètres

Jumelée avec Ertingen (Allemagne)

### Histoire d'Aumontzey

Si le nom du village, Amonzei, est attesté du 1393, Aumontzey dépendait du bailliage de Bruyères depuis 1751 puis du canton de Granges en 1793, et du canton de Corcieux en 1801. En 1874, le chemin de fer relie Aumontzey à Laveline-devant-Bruyères, et le 28 juin 1878, la ligne est prolongée jusqu'à Gérardmer. Elle est fermée le 21 mars 1988. L'histoire de la Commune est essentiellement liée aux personnalités qui ont marqué son passé industriel partagé avec Granges. En 1856 Etienne Seitz fonde à Granges une filature et un tissage et en 1860 une filature à Aumontzey. A sa mort en 1884, son gendre, Didier Walter et son épouse héritent du tissage de Namur et de la filature d'Aumontzey.

La chapelle d'Aumontzey, Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, à l'architecture de temple oriental, a été voulue par les patrons de l'usine. Plusieurs objectifs ont présidé à cette construction: offrir un lieu de culte plus accessible que l'église de Jussarupt joindre l'utile à l'agréable en construisant une salle agrémentée d'une scène sous la chapelle pour réunir les jeunes du pays et faire du théâtre, pratique enfin, en utilisant le faux clocher pour y construire un château d'eau en béton, alimenté par une pompe puisant une eau potable dans la cour de l'usine et la distribuant à chaque ménage dans les cités ouvrières jouxtant l'usine. Un progrès considérable pour l'époque.



# La Mairie & L'Agence postale

## Accueil de public

**Mairie Granges :** 1 rue de l'attre de Tassigny  
Tous les matins de 8h00 à 12h00  
Mardi, mercredi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30  
Samedi de 10h00 à 12h00

**Mairie Aumontzey :** 10 Rue du Huit Mai  
Lundi de 13h30 à 17h30  
Vendredi de 8h30 à 11h00

**Agence Postale Communale :** 1 rue de l'attre de Tassigny  
Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00  
Mercredi après-midi de 14h00 à 16h00

## Contacts

**Mail :** [mairie@granges-aumontzey.fr](mailto:mairie@granges-aumontzey.fr)

**Téléphone :** 03 29 51 41 09

## Quelles démarches administratives ?



Copie d'Acte de Naissance, Copie d'Acte de Mariage, Copie d'Acte de Décès, Mariage, PACS, Baptême républicain, Recensement militaire (obligatoire à 16 ans), inscription école.



Passeport, Carte Nationale d'Identité  
» Se déplacer à la Mairie de Gérardmer ou de Bruyères

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les pièces justificatives à fournir pour votre démarche avant votre venue en Mairie.

## Pour vous informer :

**Le site internet**  
[granges-aumontzey.fr](http://granges-aumontzey.fr)

**Facebook :** Mairie de Granges-Aumontzey

**Instagram :** [mairiedegranges\\_aumontzey](https://www.instagram.com/mairiedegranges_aumontzey)

**Panneau Pocket :** Granges-Aumontzey

## Le bulletin municipal

Vologne infos publié quatre fois par an

# Organigramme de la Commune

## Le Maire

Frédéric THOMAS

## Directrice Générale des Services

Magalie MELINE

### Service Technique

#### Responsables

Bertrand BONNE  
Eric BERNARD

#### Agents techniques polyvalents

Michaël BERNARD  
Frédéric CLÉMENT  
Teddy COLIN  
Vanessa CUNY  
Fabrice DIDIER  
Hubert HOUOT  
Florian LALEVÉE  
Didier VILLAUME

#### Agentes en charge de l'entretien des locaux

Caroline BEUDEZ  
Tiziana DI RITO

#### ASVP

Éric BALLAND

### Service Administratif

#### Secrétaires

Annie AUBRY (+Agence Postale)  
Delphine DUHAUT (+CCAS)  
Myriam GAUDEL  
Martine PANOZZO  
Corinne VILLEMIN (+ Agence Postale)

#### Comptable

(+Agence Postale)

Emmanuelle PENTECOTE

#### Communication

Amélie BOURGUIGNON

### Service Culturel

Benoît GROCOLAS

### Service Informatique

#### Informaticien

Benjamin LAPOIRIE

### Service Périscolaire

#### Directeur

Bastien LIEGEOIS

#### Adjointe

Malika HAFIED

#### Secrétaire

Muriel GAXOTTE

#### Agentes d'animation

Sylvie GROSSEORGES  
Julie HENRY  
Catherine HUYS  
Catherine LALIQUÉ  
Laëtitia REMY

#### ATSEM

Delphine CUNIN  
Jocelyne LEMARQUIS  
Christelle MAHEU  
Pauline VOIRIN

#### Agente d'entretien et aide cuisinière

Sophie BLAISE

#### Hébergement

Amélie BOURGUIGNON

# PLAN



Plan à échelle variable.  
Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et n'engageraient en aucun cas la responsabilité de l'éditrice Valentine Baudonnel.



# LÉGENDE

1. Rue Aristide Briand

2. Des bas Champs

3. Rue Georges Clémenceau

- |  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  Mairies                         |  Dentiste                  |  Salles des fêtes        |  École maternelle du Petit Prince                      |
|  Foyer Saint-Paul                |  Maison de retraite        |  Kiosque Pierre Didier   |  École Jules Ferry                                     |
|  Zones artisanales               |  Agence Postale            |  Gymnase Camille Liévaux |  Services technique                                    |
|  Sapeurs-Pompiers                |  Retrait d'argent          |  Terrain Multisports     |  Église Saint Georges                                  |
|  Pôle socio-culturel Simone Veil |  Relais Office du tourisme |  Cours de Tennis         |  Chapelle Notre Dame du St Rosaire (salle polyvalente) |
|  Médecins                        |  Parcours Botanique        |  Stade de la Xavée       |  Funérarium  |
|  Pharmacie                       |  Campings et locations     |  Étang du Rayau          |  Cimetière   |



# Les équipements

Nous mettons à disposition des associations et des particuliers des salles pour différentes manifestations et activités (veuillez nous contacter pour les disponibilités et les tarifs). Nous avons aussi divers aménagements extérieurs sportifs et de détente.

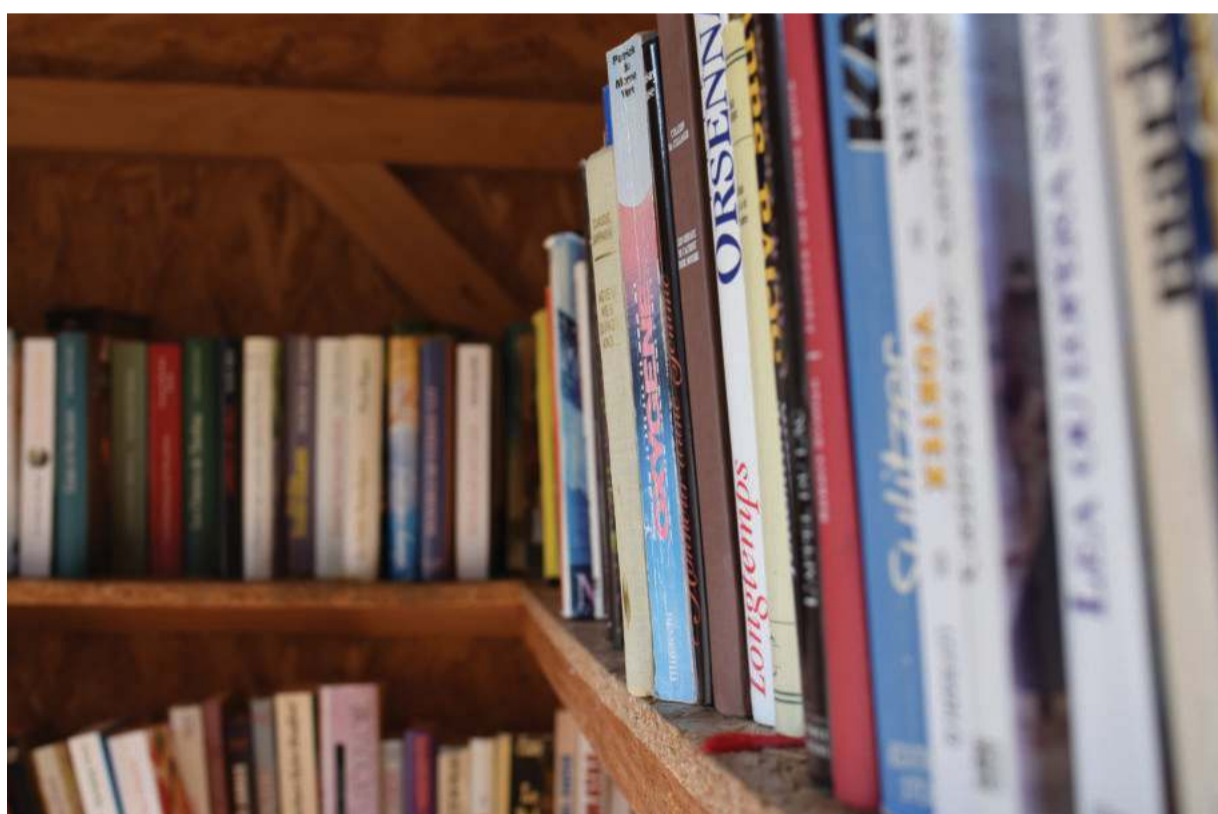
## Sportifs et de loisirs

Terrains de football  
Terrains de tennis  
Terrain multisports  
Plan d'eau le Rayau  
Boîtes à livres  
Circuits VTT  
Randonnées  
Gymnase  
Parcs....



## Défibrillateurs

Terrain de tennis de la Xavée  
Gymnase Camille Liévaux (interieur)  
Pôle socioculturel Simone Veil (intérieur)  
Ateliers municipaux (intérieur)



## Festifs

Salle polyvalente  
Salle des fêtes...

Mairies  
Salle des fêtes  
École Jules Ferry  
Salle polyvalente

# Gestion des déchets

## Le ramassage

Depuis le 1er janvier 2022, la collecte des déchets ménagers est gérée par les services de la **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges**. Voici les jours de collecte :

**Mardi matin pour la commune de Granges**  
**Vendredi matin pour la commune d'Aumontzey**

Le dépôt des déchets recyclables s'effectue en apport volontaire dans les **conteneurs de tri sélectifs**.

La **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges** propose également une collecte d'encombrants à domicile, sur inscription téléphonique.

Vous pouvez également **déposer vos piles, lunettes et radiographies** usagées directement en **Mairie** !

## Les espaces propreté

Carrefour Rue Marie Joséphine Walter/Route de Frambéménil, Route de Gérardmer, Rue de Blanche Feigne, Rue de Granges, Rue de la Petite Fosse, Rue P. Ancel Seitz, Quai de Vologne, Rue Aristide Briand, Ménimis, Rue du Gouty, Le Rayau, Les Evelines.

**Le brûlage des déchets verts provenant de tontes, débroussaillages, tailles de haies etc, est totalement interdit toute l'année par arrêté préfectoral. Les déchets doivent être déposés en déchetterie sous peine d'amende.**



## Les horaires de la déchèterie de la Heunotte à Gérardmer :

**Du 1er avril au 31 octobre :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 17h30.

**Du 1er novembre au 31 mars :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le samedi de 8h30 à 16h30.

**(Fermée les dimanches et jours fériés.)**

Vous pouvez y déposer : papier, carton, plastique, huile de vidange, batteries, piles usagées, verre, vêtements, végétaux, ferraille, objets encombrants, bois et gravats, déchets d'équipement électriques et électroniques, cartouches d'impression usagées et les déchets ménagers spéciaux.





# Eau et assainissement



## Facture d'eau

Depuis le 1er janvier 2023, le transfert de compétence eau-assainissement a été effectué vers la **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges**.

C'est la CCGHV qui gère désormais la facturation de ces services.

Pour toutes questions :

### **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges**

16 rue Charles de Gaulle

88400 Gérardmer

Service facturation eau-assainissement

Tél : 03 29 60 60 76

[eau.assainissement@ccghv.fr](mailto:eau.assainissement@ccghv.fr)

**Vous avez la possibilité de mensualiser vos factures d'eau et assainissement, de demander à être prélevé à l'échéance, payer par carte bancaire sur [payfip.gouv.fr](https://payfip.gouv.fr) ou en espèces jusqu'à 300 € chez les buralistes partenaires.**

# Transport

**Le transport scolaire exploité par la Maison de la région d'Épinal s'effectue avec 2 modes de transport possible :**



Réseau routier Fluo Grand Est (scolaire et régulier) : il est également ouvert aux usagers non scolaires dans la limite des places disponibles. Il se compose de 335 lignes scolaires et 12 lignes régulières qui circulent chaque jour scolaire.



Réseau TER Fluo Grand Est : par rail ou par route. Le service transports contrôle régulièrement l'exécution des services confiés par marchés aux transporteurs

## Tarifs et inscriptions

Pour connaître les tarifs , rendez-vous sur le site :

» [fluo.grandest.fr](http://fluo.grandest.fr)

Inscription pour les transports scolaire :

» [fluo.grandest.fr/scolaire](http://fluo.grandest.fr/scolaire)

┌ **Remboursement 60 % du reste à charge (uniquement pour les collégiens)**  
en Mairie accompagné d'un RIB + carte de transport + justificatif de règlement

## Contact

**Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service transports d'Épinal :**

### Téléphone

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
au 03 87 33 67 98

### Mail

[transports88@grandest.fr](mailto:transports88@grandest.fr)

(Merci de préciser votre n° de dossier dans votre envoi ou le nom, prénom et date de naissance de l'enfant)

### Adresse

Du lundi au vendredi de 9h à 12h00 Maison de la Région d'Épinal , 40 quai des Bons Enfants 88 026 EPINAL



# FICHE HORAIRES

## LIGNE RÉGULIÈRE 28 BRUYÈRES ↔ GÉRARDMER



ARRIVÉES						
JOURS DE CIRCULATION	Du lundi au vendredi en période scolaire				Lu au Ve (vac. Scolaires) Samedi (Toute l'année)	
Véhicule	1	2	1	2	1	1
service	1	3	5	7	9	11
GRANDVILLERS - 16 rue de la Maire (Pont)	07:00					
BRUYÈRES - Collège	<b>07:10</b>	<b>07:50</b>	<b>12:05</b>	<b>17:05</b>	<b>07:50</b>	<b>13:05</b>
BRUYÈRES - Passage à Niveau	07:12	07:52	12:07	17:07	07:52	13:07
CHAMP LE DUC - Zone Artisanale	07:14	07:54	12:09	17:09	07:54	13:09
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES - 3 rue de la gare	07:16	07:56	12:11	17:11	07:56	13:11
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES - 43 rue de la Vologne	07:18	07:58	12:13	17:13	07:58	13:13
GRANGES-AUMONTZEY - Aumontzey centre	07:21	08:01	12:16	17:16	08:01	13:16
GRANGES-AUMONTZEY - Frambéménil	07:23	08:03	12:18	17:18	08:03	13:18
GRANGES-AUMONTZEY - ZA Florivoie	07:24	08:04	12:19	17:19	08:04	13:19
GRANGES-AUMONTZEY - Ecole	07:26	08:06	12:21	17:21	08:06	13:21
GRANGES-AUMONTZEY - Carrefour Route du Tholy	07:28	08:08	12:23	17:23	08:08	13:23
GRANGES-AUMONTZEY - 2 Les Evelines	07:30	08:10	12:25	17:25	08:10	13:25
GRANGES-AUMONTZEY - 51 Les Evelines	07:31	08:11	12:26	17:26	08:11	13:26
GÉRARDMER - Le Kertoff	07:35	08:15	12:30	17:30	08:15	13:30
GÉRARDMER - Kichompré	07:37	08:17	12:32	17:32	08:17	13:32
GÉRARDMER - La Croisette	07:39	08:19	12:34	17:34	08:19	13:34
GÉRARDMER - Halle des Sports	<b>07:42</b>	<b>08:22</b>	<b>12:37</b>	<b>17:37</b>	<b>08:22</b>	<b>13:37</b>
GÉRARDMER - Boulevard d'Alsace	07:45	08:25	12:40	17:40	08:25	13:40
DÉPARTS					ligne 1C 8h30	

ARRIVÉES					ligne 1C 16h55	
JOURS DE CIRCULATION	Du lundi au vendredi en période scolaire				Lu au Ve (vac. Scolaires) Samedi (Toute l'année)	
Véhicule	2	2	1	2	1	1
service	2	4	6	8	10	12
GÉRARDMER - Halle des Sports		12:15	17:30	18:10		
GÉRARDMER - Boulevard d'Alsace	<b>07:10</b>	<b>12:20</b>	<b>17:35</b>	<b>18:15</b>	<b>12:20</b>	<b>17:35</b>
GÉRARDMER - La Croisette	07:13	12:23	17:38	18:18	12:23	17:38
GÉRARDMER - Kichompré	07:16	12:26	17:41	18:21	12:26	17:41
GÉRARDMER - Le Kertoff	07:17	12:27	17:42	18:22	12:27	17:42
GRANGES-AUMONTZEY - 51 Les Evelines	07:22	12:32	17:47	18:27	12:32	17:47
GRANGES-AUMONTZEY - 2 Les Evelines	07:23	12:33	17:48	18:28	12:33	17:48
GRANGES-AUMONTZEY - Carrefour Route du Tholy	07:25	12:35	17:50	18:30	12:35	17:50
GRANGES-AUMONTZEY - Ecole	07:27	12:37	17:52	18:32	12:37	17:52
GRANGES-AUMONTZEY - ZA Florivoie	07:29	12:39	17:54	18:34	12:39	17:54
GRANGES-AUMONTZEY - Frambéménil	07:30	12:40	17:55	18:35	12:40	17:55
GRANGES-AUMONTZEY - Aumontzey centre	07:32	12:42	17:57	18:37	12:42	17:57
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES - 43 rue de la Vologne	07:34	12:44	17:59	18:39	12:44	17:59
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES - 3 rue de la gare	07:36	12:46	18:01	18:41	12:46	18:01
CHAMP LE DUC - Zone Artisanale	07:38	12:48	18:03	18:43	12:48	18:03
BRUYÈRES - Passage à Niveau	07:40	12:50	18:05	18:45	12:50	18:05
BRUYÈRES - Collège	<b>07:43</b>	<b>12:53</b>	<b>18:08</b>	<b>18:48</b>	<b>12:53</b>	<b>18:08</b>
GRANDVILLERS - 16 rue de la mairie (Pont)		<b>13:03</b>	<b>18:18</b>	<b>18:58</b>		
DÉPARTS					ligne 1C 8h30	

# Vie scolaire

## L'inscription de votre enfant à l'école se déroule en 2 étapes :

- Au Pôle Socio-culturel, qui procédera à l'inscription de votre enfant
- À l'école, pour procéder à l'admission de votre enfant



### École Maternelle

11 rue P. Ancel Seitz  
Tel : **03 29 51 43 94**

Directrice : Isabelle Gagetta  
Email : [ce.0880536@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0880536@ac-nancy-metz.fr)



### École Élémentaire

13 rue P. Ancel Seitz  
Tel : **03 29 51 41 98**

## Périscolaire

### Enfants scolarisés ou domiciliés dans la commune

L'accueil périscolaire est un service proposé aux familles qui a pour but l'encadrement des enfants dont les parents ont un emploi du temps contraignant.

### La Maison des P'tits Loups (Micro-crèche)

Directrice : Léa Sontot  
Au Pôle Socio-culturel Simone Veil  
39 les Champs de la Borde  
88 640 Granges Aumontzey

☎ 09 62 53 11 29  
✉ Mail : [lamaisondesptitsloups@hotmail.com](mailto:lamaisondesptitsloups@hotmail.com)

#### Horaires :

Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00  
(N'hésitez pas à les contacter pour les tarifs)

### La Ronde des Sotrés (Périscolaire)

Directeur : Bastien Liegeois

Au Pôle Socio-culturel Simone Veil  
39 Les champs de la Borde  
88640 Granges-Aumontzey

☎ 03 29 57 64 66  
✉ Mail : [periscolaire@granges-aumontzey.fr](mailto:periscolaire@granges-aumontzey.fr)

#### Horaires inscriptions et règlements :

Lundi	7h30-12h	13h30-16h00
Mardi	8h30-12h	14h00-18h30
Mercredi	8h00-12h	13h30-17h00
Jeudi	7h30-12h	fermé
Vendredi	7h30-12h	14h00-17h30



## Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Quotient familial	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
Garderie ½ heure	<b>0.55€</b>	<b>0.70€</b>	<b>0.80€</b>
Goûter / Petit-déjeuner	<b>0.50€</b>	<b>0.60€</b>	<b>0.70€</b>
ALSH ½ journée sans repas	<b>5.50€</b>	<b>6€</b>	<b>6.50€</b>
ALSH ½ journée avec repas	<b>9.50€</b>	<b>10.50€</b>	<b>11.50€</b>
ALSH journée 8h-17h avec repas	<b>12.50€</b>	<b>14€</b>	<b>15.50€</b>
ALSH journée 8h-17h 5 jours consécutifs	<b>55€</b>	<b>66€</b>	<b>71.50€</b>

## Mercredi

Quotient familial Session 5 semaines	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
ALSH ½ journée sans repas	<b>22€</b>	<b>24€</b>	<b>26€</b>
ALSH ½ journée avec repas	<b>38€</b>	<b>42€</b>	<b>46€</b>
ALSH journée 8h-17h avec repas	<b>50€</b>	<b>56€</b>	<b>62€</b>

Session 6 semaines	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
ALSH ½ journée sans repas	<b>27.50€</b>	<b>30€</b>	<b>32.50€</b>
ALSH ½ journée avec repas	<b>47.50€</b>	<b>52.50€</b>	<b>57.50€</b>
ALSH journée 8h-17h avec repas	<b>62.50€</b>	<b>70€</b>	<b>77.50€</b>

Session 7 semaines	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
ALSH ½ journée sans repas	<b>33€</b>	<b>36€</b>	<b>39€</b>
ALSH ½ journée avec repas	<b>57€</b>	<b>63€</b>	<b>69€</b>
ALSH journée 8h-17h avec repas	<b>75€</b>	<b>84€</b>	<b>93€</b>

# Tarifs 2024

## Cantine (Dispositif à 1€)

Quotient familial	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
Participation de l'État	3.00 €	3.00 €	-
Participation Communale	-	0.15 €	-
Reste à charge des familles	0.80 €	1 €	4.50 €
<b>Total</b>	<b>3.80 €</b>	<b>4.15€</b>	<b>4.50€</b>



## Culture



### Activités culturelles

Au Pôle Socio-culturel Simone Veil  
39 Les champs de la Borde  
88640 Granges-Aumontzey

☎ 03 29 57 64 66

✉ Mail: periscolaire@granges-aumontzey.fr

#### Compétence Municipale :

- Théâtre
- Chant Choral ( pour adultes)
- Les Arts Plastiques
- Les Epinettes
- Arts Chorégraphiques

Compétence Communautaire (Inscriptions et Règlements à la CCGHV , Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges)  
Les Cours de Formation Instrumentale :

- La Guitare
- Le Piano
- Le Violon
- La Flûte traversière
- Les Percussions
- Les Cuivres
- Le Saxophone
- L'Eveil Musical
- Le Chant Choral pour enfants
- La Formation Musicale

Activités Tarifs / Année	Tarif Exterieur	Code E	Code D	Code C	Code B	Code A
Arts Plastiques	<b>163€</b>	<b>55€</b>	<b>48€</b>	<b>38€</b>	<b>31€</b>	<b>18€</b>
Théâtre						
Épinettes						
Arts Chorégraphiques						
Chant Choral Adultes	<b>99€</b>	<b>55€</b>	<b>48€</b>	<b>38€</b>	<b>31€</b>	<b>18€</b>

Attribution de la lettre code à partir du Quotient Familial ( **Code A** : 0,00 € à 703,00 € , **Code B** de 703,01 € à 1058,00 € , **Code C** de 1058,01 € à 1506,00€, **Code D** de 1506,01 € à 1812,00 €, **Code E** plus de 1812,00).



Tarifs préférentiels d'accès aux équipements sportifs et culturels - Musique, piscine, ski...

Cette carte, valable du 1er janvier au 31 décembre, est délivrée gratuitement par chaque mairie de résidence en fournissant plusieurs justificatifs : une photo, une pièce d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation de quotient familial transmise par la CAF. Pour les non allocataires CAF ne disposant pas de cette attestation, un avis d'impôt est à fournir pour calculer le quotient familial : ce dernier permet à la mairie de reporter une lettre code sur la carte pour bénéficier des réductions auxquelles les titulaires ont droit.

**Le pass Gérardmer Hautes Vosges est à renouveler chaque année car il a une validité d'un an (du 1er janvier au 31 décembre).**



### Où l'utiliser?

- Médiathèque
- Ludothèque
- École de musique
- Centre aquatique
- Complexe sportif (sauf bowling)
- Union nautique
- Domaine de Ski Nordique (Gérardmer, Le Valtin, Xonrupt-Longemer)

## Vie associative

Parents d'élèves, basket, foot, équitation, art, Vtt, randonnée, pêche, yoga, belote...

**Une cinquantaine d'associations sont présentes sur notre territoire!**

Si vous souhaitez les découvrir, rendez-vous sur notre site internet :

[granges-aumontzey.fr/associations/](http://granges-aumontzey.fr/associations/)



## Centre communal d'action Sociale (CCAS)

L'action sociale du CCAS est menée en faveur des familles, des personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de difficulté passagère ou de précarité. Il développe différentes activités et missions telles que :

- Aider à remplir des dossiers de demandes d'aide sociale légale
- Domicilier les personnes sans domicile stable
- Proposer des dispositifs d'aide à la population sous forme de prestations (aides financières : BAFA, téléalarme ou permis de conduire ; paiement d'impayés de factures EDF, gaz, fioul ou eau) ou colis alimentaires.

### Contact CCAS

☎ 03 29 51 60 59

✉ dduhaut@granges-aumontzey.fr

## Dispositif argent de poche

Depuis les vacances d'été 2021, le dispositif «Argent de poche» a fait son apparition pour les adolescents de la commune. Mené par la municipalité, les jeunes de 14 à 17 ans peuvent donner un peu de leur temps en échange d'argent (15 € par mission). À raison de trois heures trente de mission, dont une demi-heure de repos, les objectifs principaux du dispositif sont de favoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes, sensibiliser au monde du travail et de disposer d'argent de poche.

**Les jeunes peuvent dès à présent retirer un dossier de candidature auprès du secrétariat de la mairie.**

## Circonscription MSVS de Gérardmer

Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale

### Contact MSVS

18 Boulevard Adolphe Garnier, 88640 Gérardmer

☎ 03 29 63 66 66



# Le Relais Petite-Enfance (R.P.E)



Initiés par la Caisse nationale des Allocations familiales, les relais petite enfance (ex RAM) sont basés sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité.

Leurs missions ont été élargies par la loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (dite loi Asap) de décembre 2020 : ils deviennent ainsi des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile. Le changement de nom vient matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil, affichée par l'article 2 qui précise qu'établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile participent tous trois à «l'accueil de jeunes enfants»

**Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et gardes à domicile.**

## Pour les Assistantes Maternelles et gardes à domicile

- Information sur les droits et les obligations du salarié, ainsi que le statut professionnel
- Écoute et soutien dans la pratique quotidienne de son activité professionnelle
- Accompagnement à la professionnalisation par la mise en place de formations ou de réunions thématiques
- Rompre l'isolement par la mise en place d'ateliers d'éveil collectifs

## Pour les enfants de quelques mois à 6 ans

- Ateliers d'éveil réguliers favorisant le développement et l'éveil des tout-petits
- Participe à la sociabilisation des enfants
- Organisation de temps festifs, sorties découvertes et ludiques



## Pour les parents et futurs parents

- Information sur les modes d'accueil du jeune enfant
- Mise à disposition des listes des assistants maternels agréés
- Information sur les droits et les obligations des parents employeurs (contrat de travail, rémunération, déclaration Pajemploi..)

### Contacts :

**Aurélié WALLOIS**

Responsable du service

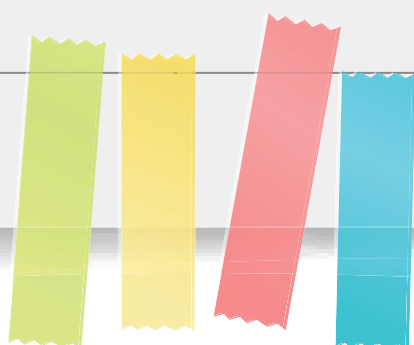
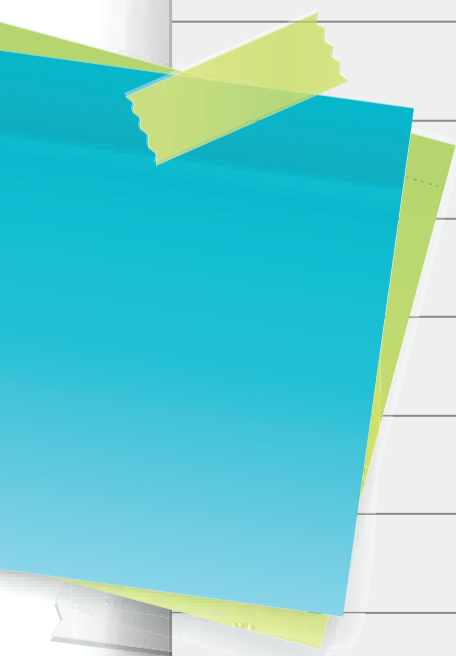
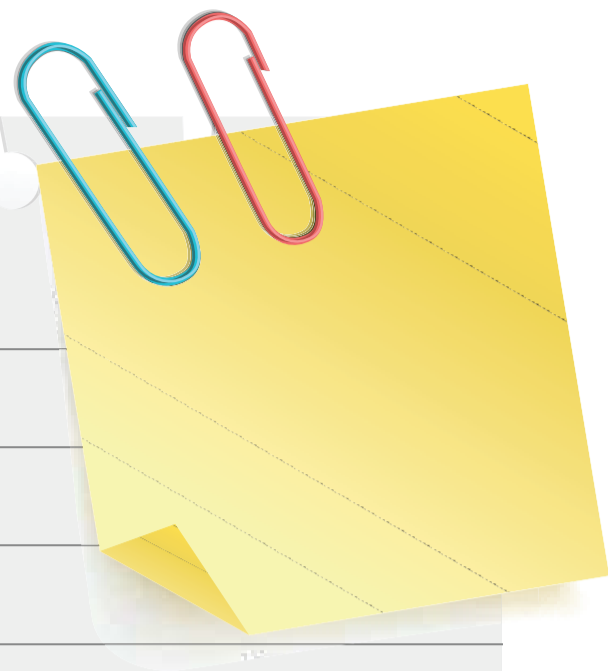
Tél : 06 37 97 15 78

rpe@ccghv.fr



# Granges pratique

*Vous pouvez ici prendre des notes*



# Numéros utiles

## Contacts services administratifs

Mairie Granges	03 29 51 41 09
Maire Aumontzey	09 66 85 53 53
Communauté de Communes	
Gérardmer Hautes Vosges	03 29 27 29 04
Région Grand Est	03 88 15 68 67
Préfecture	03 29 69 88 88
Sous-préfecture	03 29 69 89 59
SGC Gérardmer (trésor public)	03 29 63 09 89
CCAS	03 29 51 60 59
Conseil Départemental	03 29 29 88 88

## Contacts au quotidien

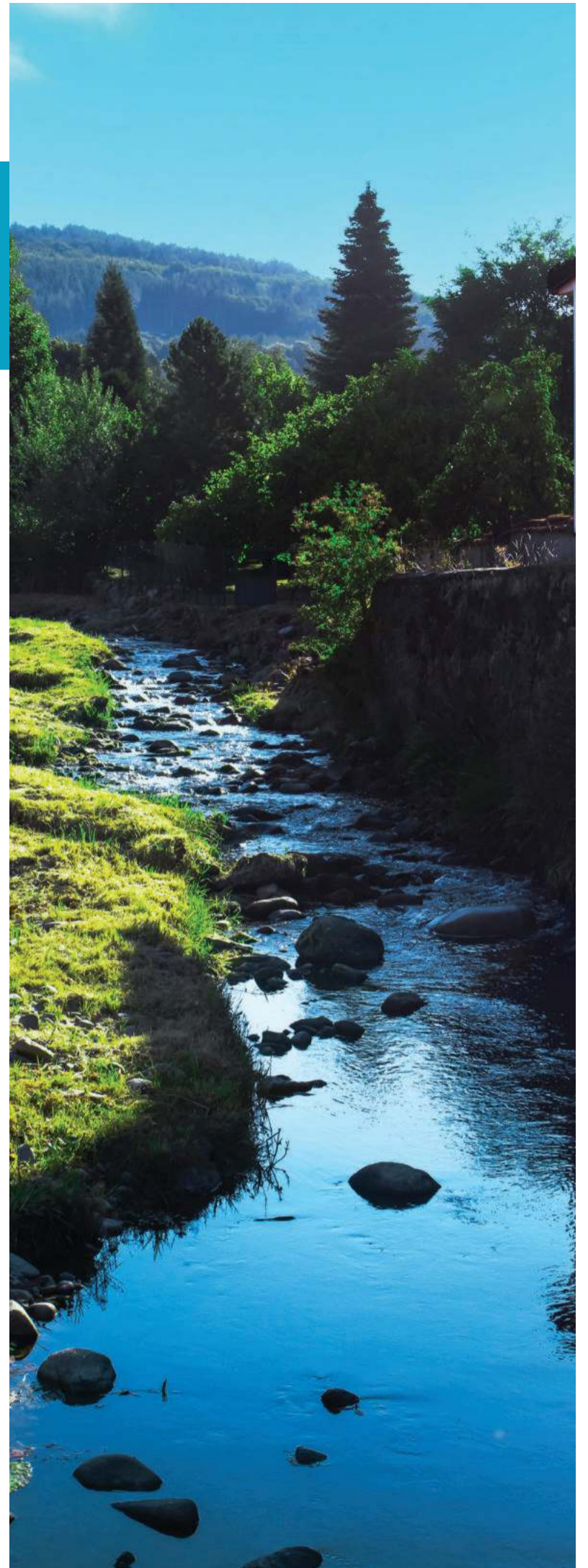
École maternelle	03 29 51 43 94
École élémentaire	03 29 51 41 98
Accueil périscolaire	03 29 57 64 66
Restauration scolaire	03 29 57 64 66
Déchetterie	06 73 88 73 21
Gérardmer R.P.E	06 37 97 15 78
MSVS	03 29 63 66 66

## Contacts santé et sécurité

Pompiers	18
Gendarmerie de Corcieux	03 29 50 66 17
Gendarmerie de Fraize	03 29 50 30 17
N° d'urgence	
depuis un mobile	112
Cabinet médical Dr VANEY	03 29 51 45 90
Cabinet médical Granges	03 29 51 42 80
Pompes Funèbres	03 29 51 40 82
Pharmacie COLIN	03 29 51 41 43
Hôpital Gérardmer	03 29 60 29 60
Hôpital Saint Dié	03 29 52 83 00
SAMU	15

### Infirmiers libéraux

KIEFFER - LENHARD	03 29 52 62 05
DE LIBERALI-FREMINET	03 29 51 42 65



# Événements

## Sur la commune

Grâce aux multiples associations présentes sur notre commune, de nombreux événements sont proposés tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous rendre sur notre page internet, sur nos réseaux sociaux ou demandez le bulletin municipal Vologne Infos pour ne manquer aucune date.

## Nos événements Permanents

21/06 : Fête de la musique de Granges-Aumontzey

13/07 : Spectacle Son & Lumière

14/07 : Revue des sapeurs-pompiers

Été : tous les mercredis : Marchés Nocturnes Artisanaux

11/11 : Repas républicain

D'Avril à Octobre :

Marché hebdomadaire les mardis matins, place de l'église

